



# ORDRE NATIONAL DU MERITE

SECTION DEPARTEMENTALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Courriel : [contact.onm54@gmail.com](mailto:contact.onm54@gmail.com) - Site internet : [www.anmonm.org](http://www.anmonm.org)

## LA LETTRE BLEUE N° 91

### EDITORIAL : le mot du Président

#### Chères et Chers Compagnons



Dans la dernière Lettre Bleue j'avais terminé mon éditorial par cette phrase optimiste : « Avec l'espoir de vous retrouver nombreux lors de nos prochaines activités ». Malheureusement la nième vague de la pandémie ne nous a pas permis de mener à bien les rencontres envisagées en début d'année. Et c'est avec un grand regret que j'ai été amené à annuler le repas prévu à Lunéville début décembre, organisé par Jean Ferry. Mais aussi, nous n'avons malheureusement pas pu maintenir notre repas traditionnel de début janvier au Lycée Stanislas. Nous avons l'obligation morale d'éviter toute contagion de nos Compagnons lors de ces moments conviviaux. Cependant, tout au long de cette période, nous avons poursuivi nos actions de solidarité, de récompense des actions de civisme et d'éducation citoyenne. L'évolution actuelle de la pandémie semble nous mener lentement vers des jours un peu meilleurs, et nous permettre ainsi de reprendre progressivement nos activités quasiment suspendues depuis 2 années.

Nous souhaitons tous bien vivement le retour à une vie plus normale. Certes la COVID est toujours présente et nécessite de maintenir la vigilance, mais depuis quelques semaines malheureusement, l'actualité internationale suscite en nous tous beaucoup d'inquiétude. Cette situation réveille chez nos plus anciens de bien sombres souvenirs, et espérons que le retour du dialogue entre les dirigeants des pays concernés en premier lieu, permettra d'éviter un cataclysme pour les populations civiles, et de revenir à un peu de sérénité.

Notre congrès national des 22, 23, 24 juin approche et avec, le Président SANDEVOIR, les Administrateurs et l'ensemble des membres du comité, nous vous accueillerons avec grand plaisir au Palais des Congrès de Nancy, et en particulier la journée du 23 où nous célébrerons le cinquantième anniversaire de la création de notre association nationale.

Compte tenu de l'agenda bien chargé, avec le comité, nous avons décidé de reporter l'Assemblée Générale de notre section au 10 septembre 2022, avec l'espoir cette fois de nous rencontrer très nombreux à ce moment de cohésion pour engager l'avenir.

**Jean – Louis THIEBERT**

\*\*\*\*\*

## PORTE DRAPEAU



**Remise de l'Insigne des 5 ans à notre Porte Drapeau M. Maurice Genot auquel nous adressons nos plus sincères remerciements et félicitations.**

\*\*\*\*\*

### **Remise du Prix de l'Entraide et de la Solidarité 2021**

Par Geneviève GABRIEL

Lors de notre dernière Assemblée Générale, le 4 septembre 2021, vous avait été présenté le dossier retenu pour le Prix de la Solidarité.

Le Comité avait choisi de porter son intérêt cette année sur le Pays Haut de notre département. Après étude des dossiers, il a décidé de soutenir :

« Le Conseil Municipal des Enfants de Longwy pour son projet d'aide à un enfant du primaire porteur d'un handicap visuel, sous la forme d'une machine à écrire Perkins (Braille) et ses accessoires. »

Le 1er décembre 2021 a donc eu lieu la remise du Prix soit un chèque de 1000 €.

La Municipalité de Longwy avait organisé, en lien avec Jean-René Majewski, délégué du secteur du Pays Haut et chargé du suivi de ce dossier, une cérémonie très conviviale dans les salons de l'Hôtel de Ville de Longwy-Haut qui a réuni une cinquantaine de personnes et à laquelle étaient présent :

- Monsieur le Maire et ancien député Jean-Marc FOURNEL,
- Des directeurs de pôle et des représentants de la municipalité,
- Des membres du Conseil Municipal des Enfants et leurs parents,
- Le Président de la section ANMONM54 : Jean-Louis THIEBERT,
- Des Membres du Comité Directeur en la personne de Madame Geneviève Gabriel, vice-présidente et Madame Danielle JONQUARD, adjointe au secrétaire général,

- Des Compagnons de l'ANMONM54 du Pays-Haut,
- Du représentant de la presse locale (Républicain Lorrain).

Monsieur Majewski a introduit la cérémonie en trois points : en présentant l'Ordre National du Mérite tout d'abord, puis l'association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) et ses principes et objectifs et enfin en rappelant la démarche suivie pour l'attribution du Prix de la Solidarité 2021. Madame Bubéa, Conseillère Municipale déléguée à la Jeunesse présenta ensuite l'action de la municipalité de Longwy pour mettre en place la remise de ce Prix.

Puis Monsieur THIEBERT remit le chèque de 1000 € à Leïla ELOUAD, Maire du Conseil Municipal des Enfants qui présenta ses remerciements dans un beau discours.

Monsieur THIEBERT retraça les grands axes de l'action de notre Association. Enfin, Monsieur FOURNEL clôtura la cérémonie en félicitant les jeunes du Conseil Municipal pour leur dynamisme et leur motivation.

La machine à écrire Perkins (Braille) fut ensuite remise au jeune garçon malvoyant, élève à l'école primaire, accompagné de ses parents. Après quelques belles photos, tout le monde se retrouva autour du « verre de l'amitié. »

Nous tenons à remercier nos généreux donateurs, qui nous ont permis de mettre en valeur et de soutenir l'activité solidaire du Conseil Municipal des Enfants de Longwy.



\*\*\*\*\*

## REMISE DU PRIX DU CIVISME A PARIS

Par Thierry MARCHALI

L'ANMONN a organisé une journée à Paris avec les lauréats des différents prix du civisme pour les années 2020-2021.

Cette journée du 3 décembre 2021 a été l'occasion, pour les lauréats et leurs accompagnants, de visiter l'Hôtel des Invalides le matin, l'après-midi d'assister à la remise des prix dans les locaux de l'Assemblée Nationale et le soir de participer au ravivage de la flamme du Souvenir sous l'Arc de Triomphe.

Notre section départementale a eu l'honneur de voir Gaël Ratana DIJOUX, habitant à Bainville aux miroirs, participer à cette journée et recevoir le 2ème prix national individuel du civisme pour son acte courageux, sauvant une jeune fille de la noyade en février 2020 dans une rivière bien froide à cette époque et très agitée par de violents courants.

La section départementale est fière de cette récompense obtenue par Gaël Ratana DIJOUX au niveau national, venant suivre celle obtenue par Lorène MACA en 2019.



\*\*\*\*\*

## Activités du comité local Longwy-Briey de l'ANMONM 54

Par Jean-René MAJEWSKI

Journée du 20 octobre 2021 : Comité Directeur à Briey et activités de cohésion

En accord avec notre président Jean-Louis THIEBERT et le délégué du secteur du Pays-Haut Jean-René MAJEWSKI, les membres du Comité Directeur et les compagnons du Pays-Haut de l'ANMONM 54 se sont retrouvés le mercredi 20 octobre 2021 en région briotine pour une journée de cohésion.

Cette journée a débuté tout d'abord par une réunion (délocalisée) du Comité Directeur de la section départementale de Meurthe-et-Moselle à l'Hôtel de Ville de Briey durant laquelle les différents responsables ont pu discuter et prendre les décisions qui s'imposaient sur les différents projets en cours.

En fin de matinée, nos compagnons du Pays-Haut ont rejoint les membres du Comité Directeur dans les salons de l'Hôtel de Ville de Briey pour échanger et débattre sur les sujets

qui leur tenaient à cœur. A cette occasion notre Président a pu aborder les dernières nouvelles communiquées par le bureau national et également leur annoncer les actions futures programmées par la section et en l'occurrence l'organisation à Nancy du congrès national du 22 au 24 juin 2022.

Pour les accompagnants qui n'assistaient pas à cette réunion, une visite guidée de la « cité radieuse de Briey-en-Forêt », construite sous la direction du célèbre architecte Le Corbusier, inscrite au titre des monuments historiques (1993), leur avait été spécialement réservée.

Un déjeuner convivial regroupant plus d'une vingtaine de compagnons, sympathisants, époux et épouses a ensuite été pris au restaurant « le Relais du Musée » à Neufchef.

C'est ensuite en début d'après-midi qu'une belle visite était programmée à l'écomusée des mines de fer de Lorraine à Neufchef où l'ensemble des convives, accompagnés d'un guide se sont lancés sur le parcours scénographique dans un réseau de galeries de mine (1,5 km). Ils ont pu découvrir au fur et à mesure de leur progression l'évolution des techniques d'extraction du minerai de fer de Lorraine appelée « la minette » sur plus de deux siècles.



#### **Nos compagnons en visite dans l'une des galeries des mines de fer à Neufchef**

Cette belle et instructive visite a clôturé cette journée de cohésion et de partage et qu'il conviendra bien sûr de renouveler...



#### **Le Comité Directeur et les Compagnons du Pays Haut sur les marches de l'Hôtel de Ville de Briey**

\*\*\*\*\*

# RAPPORT FINANCIER

## Exercice 2021

Par Alain CADRÉ, Trésorier

### LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de résultat de l'année 2021 fait apparaître :

- Des recettes s'élevant à 13.778,71 €
- Des dépenses s'élevant à 12.646,98 €

Dégageant un résultat excédentaire de **1.131,73 €**.

Les recettes sont constituées par :

- L'encaissement de cotisations pour un total de 7.140 € dont la moitié est reversé à l'association nationale,
- L'encaissement de revues pour un total de 1.480 € entièrement reversé
- Des dons de nos adhérents pour 1.773 € : ces dons étant entièrement consacrés à nos actions d'entraide et de solidarité,
- Les recettes de participation aux repas et manifestations pour 1.828 €
- Les abandons de frais que l'on retrouve en charges pour 1.357,71 €
- Les dépenses se décomposant ainsi :
  - Les reversements de cotisations et revues pour 5.050 €
  - Les frais de repas et manifestations pour 1.640 €
  - Les frais d'affranchissement pour 867,09 €
  - Les achats de fournitures pour 229,28 €
  - L'assurance Responsabilité civile pour 115 €
  - Les actions d'Entraide-Solidarité et Education citoyenne pour 2.253,71 €
  - Divers autres frais et charges pour 86,00 €
  - Et les abandons de frais pour 1.357,71 €

### LA SITUATION FINANCIERE

Au 31 décembre 2021, le solde du Compte courant au Crédit Mutuel s'élève à 9.219,92 € auquel s'ajoute 15.000 € répartis en 3 bons de caisse.

Compte tenu de l'excédent de cet exercice le report à nouveau s'élève à **24.219 ,92 €**.

Ce rapport financier a été approuvé par le Comité et présenté aux vérificateurs aux comptes.

Merci de nous faire part de vos remarques ou de vos réserves, sur ce rapport.

\*\*\*\*\*

## **LE CARNET DEPUIS NOVEMBRE 2021**

### **Nouveaux compagnons :**

Céline CLEMENT, de NANCY, chevalier

Jean-Claude EMMENDOERFFER, de VILLERS LE ROND, chevalier

Jean-Philippe LEMOINE, de LAXOU officier

Valérie JURIN, de NANCY, chevalier

Catherine MAJEWSKI, de REHON, sympathisante

**Tous nos vœux de bienvenue dans notre association**

### **Nos peines :**

Pierre SELIN, de NANCY chevalier, le 13février 2022

Jean PAQUOTTE, de LANEUVEVILLE DEVANT NANCY, chevalier 11 janvier 2022

Odile ROUYER, de SAULXURES LES NANCY, chevalier 21 décembre 2021

Etienne FRANCOIS, de SEICHAMPS, chevalier le 6 décembre 2021

Claude LEMOINE, de JARVILLE LA MALGRANGE le 11 février 2022

Michel COURTEAU, de BOUXIERES AUX DAMES, chevalier

André PEREIRA, de MONTOIS LA MONTAGNE, chevalier

Alain MADROLLE, de CHAUDENEY SUR MOSELLE, chevalier novembre 2021

**Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille**

### **Changement d'adresse :**

Romaine BOILLEY, 1 rue de Marquis de Ranzey 54130 SAINT MAX

### **DEMISSIONS/SUSPENSIONS/RADIATIONS :**

Gisele ESSE, de LUNEVILLE, chevalier

Gilles BARROU, de LAXOU, chevalier

Michel DUFFRAISSE, de NANCY, chevalier

André THIEBAUT, de NANCY, chevalier

Sylvain GUEGANO, de GONDREVILLE, chevalier

Gerard COLLIN, de CHENICOURT, chevalier

André ZIMMERMAN, de NANCY, chevalier

Jean-Claude ROTH de VILLERS LES NANCY, chevalier

\*\*\*\*\*

## Ci-dessous le programme du CONGRES ANMONM 2022 qui aura lieu à NANCY



### CONGRES ANMONM 2022

NANCY mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 juin 2022

**Ce congrès célébrera les 50 ans de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite.**

Toutes les réunions se dérouleront au centre de congrès Prouvé situé au 1 place de la République, à Nancy. Il est situé en plein centre-ville, à 100 m à pied de la gare TGV de Nancy et de la plateforme des transports publics ainsi que des principaux hôtels retenus.

- Gare sortie République (1 mn à pied)
- Parking sous le centre de congrès

## MERCREDI 22 JUIN

### Rencontre avec les présidents de section

- 13h 00 – 13 h 45 : Accueil des Présidents de section (et leurs accompagnants) et remise des badges
- 14 h 00 – 17 h 00 : Grenelle des effectifs
- 17 h 15 – 18 h 15 : Réunion des présidents de section
- 19 h 00 – 22 h 00 : Réunion de la commission des représentations de l'étranger et des sections ultramarines
- Après-midi libre pour les accompagnants / Le soir diner libre sauf pour la commission monde

## JEUDI 23 JUIN

### Consacré à la célébration de l'anniversaire de l'ANMONM

- 08 h 00 : Accueil des participants et de leurs accompagnants et remise des badges
- 09 h 00 – 12 h 00 : Mot d'accueil de Jean-Louis THIEBERT, Président de la Meurthe-et-Moselle
- Intervention de Patrick SANDEVOIR, Président national de l'ANMONM
- Interventions des Autorités locales : Maire, Sénateur, Présidente du conseil départemental, Préfet
- Retour sur les 50 ans de l'ANMONM (production audiovisuelle de l'IECA)
- Intervention du général d'armée Pierre de Villiers, ancien chef d'état-major des armées sur la Jeunesse et la citoyenneté
- 12 h 15 – 14h 15 : Déjeuner assis
- 14 h 30 – 15 h 15 : Intervention de Monsieur Daniel GILTARD Conseiller d'Etat honoraire, Ancien président de la Cour administrative d'appel de Nancy, sur la transmission des valeurs de la République
- 15 h 15 – 16 h 15 : Témoignage de 2 ateliers « histoire/mémoire » - Collège de Champigneulle et un collège de Metz

- 16 h 15 – 16 h 45 : Intervention de Monsieur Jean-Marc Huart Recteur de Nancy-Metz et de la région Académique Grand-Est, grand témoin sur les valeurs de l'ONM et de l'éducation citoyenne
- 17 h 30 : Arrivée de la Flamme sacrée - Cérémonie au monument DESILLES

## SOIREE DE GALA

- 19 h 30 : Photo de groupe au pied de la statue de Stanislas
- 20 h 00 : Accueil du Maire et Installation assise à table dans les grands salons de l'Hôtel de Ville
- 20 h 15 : Intervention de François Le Tacon, conférencier, spécialiste de l'Ecole de Nancy
- 21 h 00 : Apéritif et dîner – avec animation musicale
- 22 h 30 : Interruption du dîner et déplacement sur la place Stanislas
- 22 h 45 : Spectacle son et lumières
- 23 h 15 : Retour en salle pour le dessert
- 24 h 00 : Fin des festivités

*Tenue de soirée recommandée (spencer ou tenue de ville), port des médailles réglementaires (miniatures)*

## VENDREDI 24 JUIN

### Assemblée générale

- 08 h 15 : Accueil des délégués – Remise du matériel de vote  
- Hall d'accueil et vestiaire
- 09 h 00 – 10 h 30 : Remise des prix de l'Education citoyenne et remise du trophée de la plume d'or
- 10 h 30 – 12 h 45 : Assemblée générale et clôture à 12h45
- 13 h 00 – 14 h 45 : Déjeuner assis
- 15 h 00 : Fin du congrès
- 17 h 30 : Visite guidée de Nancy - Circuit pédestre Art nouveau au cœur des affaires et visite de la Chambre de Commerce et d'Industrie –  
**Nombre de place limité.**

Si vous souhaitez participer à ce congrès, vous pouvez vous inscrire sur le site internet de de l'Association, ou nous faire part de votre présence. Compte tenu des mesures de sécurité en vigueur, il est nécessaire de se faire connaître.

## Programme des visites pour les accompagnants : Jeudi 23 juin 2022

- **09 h 30 – 16 h 00** : Visite de Saint-Nicolas-de-Port (basilique – musée – repas)  
**Nombre de place limité - Prix 65 euros - Repas compris**

## Vendredi 24 juin 2022

- **10h-10h45** : Visite de Nancy en petit train – Visite de la vieille ville et le cœur historique du 18<sup>ème</sup>
- **Nombre de place limité - Prix 7 euros**

**Pour tous :**

- **15 h 30 – 17 h 30** : Circuit pédestre Art Nouveau : au cœur des Affaires + visite de la Chambre de commerce et d'industrie avec guides
- **Nombre de place limité - Prix 10 euros**

**Samedi 25 juin 2022**

**Pour tous :**

- 10h-12h Visite de la villa Majorelle et du Musée de l'Ecole de Nancy avec guide  
Rdv directement à la villa Majorelle
- **Nombre de place limité - Prix 15 euros**

\*\*\*\*\*

**RAPPEL**

**Merci à tous nos Compagnons qui ne sont pas à jour de leurs cotisations, de bien vouloir régulariser.**

**Veillez noter la nouvelle adresse de l'ANMONM : [anmonm.org](http://anmonm.org)**



Association nationale placée sous le Haut Patronage du Président de la République et de la Présidence d'Honneur du Grand Chancelier de l'ordre de la Légion d'Honneur, Chancelier de l'ordre national du Mérite. Reconnue d'utilité publique par Décret du 28.01.19

\*\*\*\*\*

**Dépôt Légal N°970 du 15/02/95 – ISSN n°1291 – 6102  
Responsable de la publication et de la rédaction  
Jean-Louis THIEBERT – 38, impasse de Montreville 54000 NANCY**